

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	16	16
Quorum 14		+ 7 pouvoirs

Date de convocation
20 mars 2024
Date de publication
04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIEN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Raynald INGELAERE, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Absents : Katty CLAYES TAHKBARI, Simone DEVAUX, Pierre Frederic MAITRE, Mickaël VAIRELLES.

Représentés : Angélique CHEVRE pouvoir à Raynald INGELAERE, Bruno LORILLERE pouvoir à Emmanuel PROVIN, Pierre MARY pouvoir à Lucienne WOJTYNA, Pascale PETIT pouvoir à Claudine BAUDIN ERARD, Mélanie SIGNORY pouvoir à Jean-Baptiste SCHREINER, Isabelle VAN-RYSEGHEM pouvoir à Evelyne BOCQUET, Karine VERVISCH pouvoir à Régis RENARD.

Madame Marie-José ROY-DECHANET a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 06_02042024

N°06 : COMPTE ADMINISTRATIF VILLE 2023
Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Considérant l'avis favorable de la commission des finances et ressources humaines du 18 mars 2024,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 de la Ville qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement :

. Dépenses :	5 969 755.57 €
. Recettes :	6 840 135.67 €
. Résultat de l'exercice :	+ 870 380.10 €
. Report du résultat antérieur :	+ 3 600 296.99 €
. Résultat de clôture 2023 :	+ 4 470 677.09 €

- Section d'investissement :

. Dépenses :	5 429 149.72 €
. Recettes :	4 664 554.40 €
. Résultat de l'exercice :	- 764 595.32 €

. Report du résultat antérieur :	- 2 128 095.80 €
. Résultat de clôture 2023 :	- 2 892 691.12 €
. Différentiel des restes à réaliser	+ 3 035 253.00 €

. Soit un résultat global : + 1 577 985.97 €

Mme BOCQUET étant élue présidente de séance pour le vote des deux comptes administratifs 2023 de la ville et du lotissement « Les jardins de la Dhuys », Monsieur le Maire sort de la salle du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,
 Par 20 voix Pour et 2 ABSTENTIONS (M. Provin et M. Lorillère pouvoir à M. Provin)

- APPROUVE le compte administratif de la Ville afférent à l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

R 1



....., secrétaire de séance

[Handwritten signature]